

**M. l'Orateur:** Depuis quatre ans que j'ai l'honneur de servir comme Orateur, je puis dire en toute honnêteté aux députés que le dévouement du colonel a été tel qu'il n'a jamais hésité à travailler avec plus d'arçonnement que quiconque ici. Il est ici tôt le matin et y reste jusqu'à une heure avancée de la nuit. Il est ici en week-end, et il est toujours là si un événement spécial a lieu. Il a donc servi la Chambre des communes avec beaucoup de dévouement et je sais que tous les députés se joignent à moi pour lui dire, ainsi qu'à sa chère épouse, qu'il a bien gagné le repos et la retraite dont il va jouir maintenant, et que tout le travail qu'il a fait à la Chambre restera présent à l'esprit de tous les députés.

Avant de se joindre au personnel de la Chambre, il s'était déjà distingué, comme soldat et comme Canadien, et avait reçu la Croix de Victoria. A la Chambre, il a servi avec la même excellence qu'il a mise au service de son pays avant de devenir sergent d'armes. Nous lui souhaitons aujourd'hui une heureuse retraite, et lui disons bon voyage, colonel, vous avez bien rempli votre tâche. Tous, nous vous adressons nos félicitations.

**Des voix:** Bravo!

● (1117)

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, vos propos traduisent si justement vos sentiments qu'il peut paraître vain de vouloir y ajouter quelque chose. Mais c'est une des rares fois à la Chambre des communes où tout le monde est entièrement d'accord sans qu'il y ait eu consultation préalable. Si notre adhésion est totale, c'est évidemment parce que nous désirons exprimer notre gratitude et nos meilleurs souhaits au lieutenant-colonel Currie.

A mon avis, les mots ne suffisent pas à rendre compte avec justice des services que le lieutenant-colonel Currie a rendus au pays et à la Chambre des communes. Votre Honneur a déjà évoqué sa bravoure pendant la guerre, qui lui a valu la Croix de Victoria, distinction accordée à fort peu de gens. Et pourtant, dans ce petit groupe d'élus, le lieutenant-colonel Currie était considéré comme une figure de proue. Pendant ses années de service à la Chambre, il a fait preuve du même dévouement et la même patience qui l'avaient toujours distingué durant sa carrière militaire.

Nous avons certainement dû mettre sa patience et sa tolérance à rude épreuve durant toutes les années où il a servi à la Chambre, mais, en dépit de toutes les provocations, il a toujours conservé son impartialité, son autorité et sa bonne humeur. C'est pourquoi je n'hésite pas à lui exprimer notre admiration et notre respect, au nom de tous les députés de ce côté-ci de la Chambre, en lui souhaitant, ainsi qu'à M<sup>me</sup> Currie, de longues années de bonheur.

**Des voix:** Bravo!

**M. Walter Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, je suis honoré de pouvoir rendre hommage aujourd'hui au lieutenant-colonel Currie, à l'instar du leader du gouvernement à la Chambre, non seulement en ma qualité de leader à la Chambre pour l'opposition loyale de Sa Majesté, mais aussi à titre purement personnel. J'espère que le lieutenant-colonel

*David V. Currie*

Currie n'a pas oublié qu'en 1960, l'année de son arrivée à Ottawa, il est venu solliciter les conseils d'un jeune avocat, tout nouveau dans le métier, votre serviteur, pour l'achat de sa première maison. C'est ainsi que j'ai fait sa connaissance. Depuis lors, je ne cesse d'admirer son esprit de décision et la sûreté de son jugement.

**Des voix:** Bravo!

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, il m'a aidé lorsque je suis arrivé à la Chambre en 1972. Il a fait preuve d'une extrême gentillesse à mon égard et depuis lors, je ne cesse d'être touché par son amabilité envers moi et envers tous mes collègues.

Dans la citation qui accompagne la Croix de Victoria qui a été décernée au lieutenant-colonel Currie, on dit qu'il a fait preuve d'une grande bravoure et méprisé le danger. Il ne saurait y avoir de qualités plus nobles, d'après moi, pour devenir sergent d'armes de la Chambre des communes.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Il y a plus, monsieur l'Orateur, on y dit qu'il a eu une conduite exemplaire dont peuvent s'inspirer tous ses subordonnés. Il a donné l'exemple à ses subordonnés, à ceux d'entre nous qui ont eu le privilège et l'honneur de l'épauler dans sa tâche; il est connu pour son dévouement exemplaire et pour son respect des principes. Son départ attriste tous les députés.

● (1122)

Je me joins à mon collègue le leader du gouvernement à la Chambre pour rendre hommage à M<sup>me</sup> Currie. Tous les députés ont été heureux, dans l'exercice de leurs fonctions et au cours de leur séjour au Parlement, de rencontrer M<sup>me</sup> Currie, une femme incomparablement bonne, aimable, affable et généreuse. Je lui rends un hommage tout spécial.

Au nom du chef de notre parti et de mes collègues à la Chambre des communes, je souhaite au lieutenant-colonel Currie de connaître une retraite longue et fructueuse, d'avoir la santé et le temps de donner suite aux projets qu'il n'a pu réaliser jusqu'ici en raison de sa carrière si remarquable et si bien remplie. Nos remerciements et nos meilleurs souhaits l'accompagnent dans sa retraite bien méritée.

**Des voix:** Bravo!

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, je suis heureux de me joindre à Votre Honneur et aux deux leaders parlementaires qui ont déjà pris la parole pour rendre hommage à notre ami, le lieutenant-colonel David Currie. Je le fais au nom du chef de notre parti et de tous mes collègues du Nouveau parti démocratique.

Je le fais aussi très personnellement, car j'ai eu l'honneur d'être en contact avec lui pendant de nombreuses années. A cet égard, je tiens à rappeler ce qui a déjà été dit au sujet de la qualité et de l'impartialité de sa gestion, laquelle comportait de lourdes responsabilités. Assurément, le lieutenant-colonel Currie s'est acquitté avec distinction des aspects visibles de ses fonctions. Il a participé au bon fonctionnement du Parlement d'une façon que nous ne sommes pas prêts d'oublier. Nous avons été édifiés par l'honnêteté et l'impartialité dont il a fait preuve en traitant les multiples requêtes que nous lui avons soumises tout au cours de ces années.